
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

Séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 20 mars 2018, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon
Madame Francine Fortin
Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Denholm
Mairesse de la Ville de Maniwaki
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Des journalistes sont également présents.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 17 h 51 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2017-CA-084

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-010

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 20 mars 2018

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance du comité administratif de la MRCVG du 20 mars 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-CA-085

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-011

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2018

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la MRCVG du 23 février, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-CA-086

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-012

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000 \$ à même le fonds SPED pour un montant de 3 000 \$ - Dossier 18-004, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$, à même le fonds Jeunes Promoteur ainsi qu'un montant de 3 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 18-004, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 12 mars 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-087

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-013

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 17-078, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 5 000 \$, à même le fonds SPED, au dossier 17-078, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 12 mars 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-088

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs – Dossier 17-143, sous conditions

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-014

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$, à même le fonds Jeune promoteur, au dossier 17-143, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 12 mars 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-089

Octroi de financement – 4 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 4 500 \$ à même le fonds SPED – Dossier 17-142, sous conditions

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-015

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 4 000 \$, à même le fonds Jeunes Promoteurs ainsi qu'un montant de 4 500 \$ à même le fonds SPED, au dossier 17-142, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 12 mars 2018.

ADOPTÉE

2016-CA-090

Clôture de la séance

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-016

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 53.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière